AES INTERIM, expert en recrutement et travail temporaire (Intérim, CDD & CDI), recrute toute l'année des **Agents de Sûreté Aéroportuaire H/F** pour ses clients – secteur Sûreté aéroportuaire, Sécurité et Transport aérien.

Pour toute personne à la recherche d'un emploi d'**Agent de Sûreté Aéroportuaire H/F**, notre équipe est à votre écoute.

N'hésitez pas à nous adresser votre candidature à jour dès maintenant à : **info@aes-interim.fr**

Secteur d'activité :

Sûreté aéroportuaire, contrôle des passagers, contrôle des bagages, surveillance des accès, sécurité des zones aéroportuaires et prévention des risques.

Les informations clés du métier d'Agent de Sûreté Aéroportuaire H/F

Ses principales activités ?

L'**Agent de Sûreté Aéroportuaire H/F** assure la sécurité des passagers, du personnel et des installations.

Tout d'abord, il contrôle les accès aux zones de l'aéroport. Ensuite, il vérifie les passagers, les bagages et les objets transportés.

De plus, il surveille les zones sensibles afin d'éviter les incidents.

Enfin, il applique les règles de sûreté en vigueur et respecte les consignes de sécurité.

À ce titre, ses principales missions sont :

- Contrôler les passagers
- Vérifier les bagages à main
- Contrôler les bagages enregistrés
- Utiliser les appareils de contrôle
- Surveiller les accès aux zones sécurisées
- Vérifier les titres d’accès
- Prévenir les risques
- Signaler les anomalies
- Appliquer les procédures de sûreté
- Orienter les voyageurs
- Rédiger les comptes rendus d’intervention
- Respecter les consignes de sécurité

Quelles sont les connaissances et formations requises ?

Pour exercer le métier d’**Agent de Sûreté Aéroportuaire H/F**, une formation dans la sûreté est nécessaire.

Tout d’abord, il faut répondre aux conditions d’accès à la profession.

Ensuite, il faut connaître les règles de sûreté et savoir utiliser les équipements de contrôle.

- Formation d’Agent de Sûreté Aéroportuaire
- Certification ou qualification selon la réglementation en vigueur
- Carte professionnelle CNAPS selon les missions
- Bonne connaissance des règles de sûreté
- Utilisation des appareils de contrôle
- Expérience en sécurité appréciée
- Casier judiciaire compatible avec les exigences du secteur
- Permis B apprécié

Quelles sont les compétences comportementales d’un(e) Agent de Sûreté Aéroportuaire H/F ?

Au-delà des compétences techniques, l’**Agent de Sûreté Aéroportuaire H/F** doit être sérieux et attentif.

En effet, il contrôle chaque jour un grand nombre de voyageurs. Il doit donc rester vigilant à tout moment.

Ses principales qualités sont :

- Vigilance
- Rigueur
- Réactivité
- Ponctualité
- Sens de l’observation
- Esprit d’équipe
- Bonne présentation
- Maîtrise de soi
- Sens des responsabilités
- Respect des consignes

Conditions de travail et risques professionnels

L’**Agent de Sûreté Aéroportuaire H/F** travaille principalement dans les aéroports.

De plus, les horaires peuvent varier selon les vols et les besoins du service.

Les missions peuvent avoir lieu de jour, de nuit, le week-end ou les jours fériés.

- Travail en aéroport
- Contrôle des voyageurs et des bagages
- Travail debout pendant de longues périodes
- Horaires en équipe
- Travail de jour, de nuit, le week-end et les jours fériés
- Contact avec le public
- Utilisation d'équipements de contrôle
- Port de la tenue professionnelle obligatoire
- Respect strict des règles de sûreté et de sécurité

Quel est le salaire moyen d'un(e) Agent de Sûreté Aéroportuaire H/F ?

La rémunération varie selon l'expérience, les horaires et les missions confiées.

Ainsi, un agent débutant et un profil confirmé peuvent avoir une rémunération différente.

- Salaire moyen : **1 900 € à 2 400 € brut/mois**
- Taux horaire intérim : environ **12 € à 16 € brut/heure**
- Majoration possible de nuit, week-end et jours fériés
- Primes possibles selon les missions

Avantages AES INTERIM

En complément de la rémunération, AES INTERIM propose :

- Accompagnement personnalisé pendant la mission
- +10 % IFM
- +10 % ICCP
- Accès aux services FASTT (logement, mobilité, garde d'enfants)
- Carte CE selon conditions d'ancienneté

- Mutuelle intérimaire
- Suivi régulier par nos équipes recrutement
- Possibilités d’évolution vers des postes qualifiés ou CDI

Quels sont les métiers proches de l’Agent de Sûreté Aéroportuaire H/F ?

Grâce à son expérience dans la sûreté, l’**Agent de Sûreté Aéroportuaire H/F** peut évoluer vers différents métiers.

Par ailleurs, ses compétences sont recherchées dans plusieurs domaines de la sécurité.

- Agent de sécurité H/F
- Agent de sécurité événementiel H/F
- Agent de sécurité incendie SSIAP H/F
- Rondier Intervenant en sécurité H/F
- Contrôleur d’accès H/F
- Chef d’équipe sécurité H/F

Perspectives d’évolution

Avec de l’expérience ou des formations complémentaires, l’**Agent de Sûreté Aéroportuaire H/F** peut évoluer vers :

- Chef d’équipe sûreté H/F
- Chef de poste H/F
- Superviseur sûreté H/F
- Responsable de site H/F
- Formateur en sûreté aéroportuaire H/F

Ce poste d’Agent de Sûreté Aéroportuaire H/F vous intéresse ?

Envoyez-nous votre CV à jour dès maintenant à : **info@aes-interim.fr**

En savoir plus : Fiche métier France Travail – Agent de Sûreté Aéroportuaire H/F

Rejoignez AES INTERIM et participez à la sécurité des aéroports de nos clients. Grâce à votre vigilance, votre sérieux et votre respect des règles de sûreté, vous contribuez chaque jour à la protection des voyageurs, du personnel et des installations.